



## TABELEC, vitrine de l'entreprise ? Oui mais...

Les membres UNSA du CHSCT ont constaté que certains salariés de Tabelec travaillent dans de mauvaises conditions, en particulier dans les locaux au sous-sol :

- Posture inadaptée,
- Travail empiétant sur le couloir,
- en coactivité...



Leur poste de travail n'étant pas adapté, nous craignons que ces salariés souffrent de troubles musculo-squelettiques, voire d'autres traumatismes.

Pourtant la place ne manque pas dans les locaux de l'Alsace, place que la hiérarchie leur a refusée !

Au-delà de la position de la direction de Tabelec incompréhensible, et parce que la santé des salariés est essentielle, les membres CHSCT de l'UNSA ont demandé une étude de postes à la Carsat.

Suite à cette étude de postes nous espérons que la direction prendra ses responsabilités... et un peu plus au sérieux les conditions de travail de ses collaborateurs.